La Dépêche Meulsonne

Numéro 68 Septembre 2014

INFORMATIONS MUNICIPALES

En route pour la rentrée!!!

www.mairie-maron.fr

Le Mot du Maire

Je reprends contact avec vous en cette fin de période estivale en espérant qu'elle vous a été profitable, bien que très contrastée quant aux températures et à l'ensoleillement.

L'événement majeur de ce début septembre reste la rentrée des classes, moment important dans la vie de notre village. J'avoue que j'affectionne tout particulièrement ces instants toujours émouvants des premiers pas de nos petits dans la vie scolaire. C'est une rentrée qui s'est effectuée dans la bonne humeur grâce à la gentillesse et la compétence de l'équipe pédagogique.

Cette rentrée est aussi celle de la mise en application des nouveaux rythmes scolaires et manifestement tout le travail conséquent effectué en amont par les enseignants, les délégués des parents d'élèves, les associations en coordination avec les mairies s'est révélé payant car après ces premiers jours pourtant de rodage, l'unanimité s'est faite au niveau des parents et des enfants pour en reconnaître les bienfaits.

Un rappel des événements festifs qui se sont déroulés pendant ces mois d'été. On notera le 11 juillet le passage du tour de France, grand moment pour Maron car les Meulsons se sont massivement investis pour saluer les coureurs.

Nous avons fêté le 14 juillet malgré un temps maussade. Une foule importante s'est déplacée place des Bosquets prendre le repas préparé par le Comité des Fêtes et assister avec courage sous une pluie battante au feu d'artifice sous les flonflons d'un orchestre de qualité.

Ce dernier dimanche d'août, suivant la tradition, la fête foraine s'est installée place Charles de Gaulle avec un succès mitigé, dû partiellement à la météo.

Ce même dimanche, l'AFR a renouvelé l'animation sur les bords de Moselle « Balades contées au fil de l'eau » qui a rencontré, malgré une pluie soutenue un réel succès amplifié encore cette année par une fréquentation accrue. Toutes et tous ont eu le loisir, après la ballade de danser entre deux averses, au son de l'accordéon dans la plus pure tradition des guinguettes ou de s'essayer au karaoké avec groupe de guitaristes.

Avec un temps favorable la nouvelle édition du « vide grenier » a été une réussite avec plus d'une centaine d'exposants et une foule nombreuse qui s'est déplacée. Félicitations aux organisateurs et à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation et la réalisation de cette manifestation.

Cette année, le 11 octobre la municipalité lance une invitation aux Anciens, pour le repas traditionnel à la salle des Bosquets ; Il sera préparé par le restaurant « le Caroloup » et animé par l'orchestre de JC Daniel.

Pour terminer, une remarque sur le fleurissement du village. Qu'il soit l'œuvre de particuliers ou communal il donne une image très positive de Maron. Malheureusement il est à déplorer des dégradations récurrentes (arrachage des plants, piétinements des massifs…..) ce qui laisse une impression amère concernant le comportement des certaines personnes. J'ose espérer que ces quelques mots permettront de leur faire comprendre l'absurdité de leurs gestes.

Jean-Marie BUTIN

A.C.C.A

Les Chasseurs de Maron

Calendrier de Chasse

Saison 2014 / 2015

	SAMEDI Matin et Après-Midi	DIMANCHE Matin
2014	**SEPTEMBRE**	**SEPTEMBRE**
	27/09/2014	28/09/2014
	OCTOBRE	**OCTOBRE**
	04/10/2014	05/10/2014
	11/10/2014	12/10/2014
	18/10/2014	19/10/2014
	25/10/2014	26/10/2014
	NOVEMBRE	**NOVEMBRE**
	01/11/2014	02/11/2014
	08/11/2014	09/11/2014
	15/11/2014	16/11/2014
	22/11/2014	23/11/2014
	29/11/2014	30/11/2014
	DECEMBRE	**DECEMBRE**
	06/12/2014	07/12/2014
	13/12/2014	14/12/2014
	20/12/2014	21/12/2014
	27/12/2014	28/12/2014
2015	**JANVIER**	**JANVIER**
	03/01/2015	04/01/2015
	10/01/2015	11/01/2015
	17/01/2015	18/01/2015
	24/01/2015	25/01/2015
	31/01/2015	
	FEVRIER	**FEVRIER**
		01/02/2015
	07/02/2015	08/02/2015
	14/02/2015	15/02/2015
	21/02/2015	22/02/2015
	28/02/2015	

Le Président,

Gérard MONGEL

CLUB DE L'AMITIE

Actuellement c'est un groupe de 26 adhérents qui composent notre « club ». Nous nous réunissons à la salle polyvalente des bosquets les après-midi du dernier mercredi de chaque mois de 14 h30 à 18h30. En moyenne nous nous retrouvons à vingt personnes chaque mercredi. Cela touche trop peu de monde.

Le club permet de se retrouver pour échanger, jouer aux cartes pour ceux qui le souhaitent, partager un morceau de gâteau et boire un café ensemble. Nous organisons un repas dansant annuellement.

Le club est ouvert à tous, même aux personnes extérieures au village. Mais bien que nous en parlions autour de nous, rien n'y fait et au fil des années l'effectif diminue doucement mais sûrement.

Notez dans vos agendas que le mercredi 24 septembre 2014 à 14h30 nous allons tenir notre assemblée générale extraordinaire, afin de décider du devenir de notre association, car nous recherchons de nouveaux adhérents.

La cotisation annuelle est modeste elle est de 8 €. La situation financière de l'association est saine.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier bien sincèrement tous les bénévoles à la bonne marche du « Club de l'amitié », sans oublier les aides communales (subventions, prêt de la salle, chauffage…)
Venez vous joindre à nous et découvrir notre club.

Pierre THOUVENOT
Président du club de l'Amitié de Maron

Association Avenir Cycliste

Le samedi 27 septembre 2014, l'Association Avenir Cycliste de Villers Lès Nancy organise comme les années précédentes, en collaboration avec la commune de Maron une course cycliste sur la côte de Maron.
L'épreuve se déroule sous la forme d'un contre la montre individuel. Le 1er départ aura lieu à 15h. Les participants partent ensuite chacun leur tour toutes les minutes. L'heure du dernier départ se fera en fonction du nombre de concurrents.

Le lieu de départ se situe devant le restaurant «Le Caroloup», rue de la Gare. Le parcours traversera ensuite le croisement principal de Maron pour escalader la côte de Maron jusqu'au restaurant «Le Crocodile».
La route départementale 92 (rue de Nancy) entre le carrefour dans Maron et le chemin communal 7 donnant accès à Chaligny, sera interdite à toute circulation entre 14h30 et 17h30 dans le sens Maron / Villers - Lés-Nancy.

Une déviation par Chaligny sera mise en place.
Seuls les riverains de la RD92 (route de Nancy) seront autorisés à emprunter cette voie.
Venez vous essayer sur votre vélo ou venez encourager les coureurs.

En vous remerciant de votre compréhension

Alexandre SIMON

A.F.R. de Maron

A chaque rentrée, l'AFR de Maron vous propose un nombre important d'activités (judo, danse…) ; ces dernières sont connues grâce au tract distribué et au bouche à oreille.

Afin de continuer à nous diversifier et vous proposer davantage d'activités, il nous faut, en préalable, connaître vos besoins.

C'est pourquoi, nous procédons à un micro-sondage afin de recenser les gens intéressés :

- Par de la **danse de salon** le lundi ou le jeudi de 20h30 à 21h30. Manifestez vous par mail auprès de Maxime JOYER à l'adresse maxime.joyer@gmail.com ou Bernard MAYER à l'adresse bernardmayer@hotmail.com

- Par de l'éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans : créneaux, horaires et jour à définir.
  Manifestez vous par mail auprès de Sandra CLEMENT à l'adresse sandraetxavier@gmail.com

- Pour toute autre suggestion, contacter Bernard MAYER à l'adresse bernardmayer@hotmail.com

Merci de nous répondre avant le 4 octobre.

Quelques dates à retenir :

⇒ le 18 octobre : Bourse aux vêtements
⇒ le 20 novembre : Beaujolais nouveau
⇒ le 29 novembre : Soirée Oenologie
⇒ le 06 décembre : Saint-Nicolas

Bernard MAYER
Président de l'A.F.R de Maron

Sécurité routière

« Le stationnement à Maron…

Durant l'été, le conseil municipal a été de nouveau averti de problèmes de stationnement sur le domaine public dans le village. Nous sommes conscients que le centre du village, comme tous les centres bourgs, n'est pas propice au stationnement de l'ensemble des véhicules des familles. Aussi, la Municipalité fait preuve de la plus grande tolérance pour le confort de chacun et vous demande la même chose.

Cependant, il semble nécessaire de rappeler quelques règles de vivre ensemble :

Personne n'est le propriétaire de la place de parking devant son domicile. Les trottoirs sont la propriété de la commune et non pas des riverains. Cet espace public est prioritairement dédié aux piétons. Votre responsabilité pourrait être engagée dans le cas où votre véhicule mal stationné serait une des causes d'un accident d'un piéton. Le stationnement y est donc toléré, à condition de ne pas gêner le passage ni l'accessibilité des piétons, personnes à mobilité réduites, le passage des poussettes…

Ne stationnez pas au droit d'un passage piéton, ni des bouches à incendie.

Votre véhicule ne doit pas gêner la visibilité

Le stationnement devant les entrées de garage est interdit par le code la route (même pour le propriétaire du garage), seul l'arrêt est autorisé.

Respectez les places « arrêt-minute » matérialisées par un marquage de couleur bleue, pour le fonctionnement de la boulangerie.

Merci aux propriétaires de garage d'utiliser en priorité le stationnement de leurs véhicules dans leur garage. C'est peut-être l'occasion de le ranger pour y faire un peu plus de place.

Pour les foyers disposant de plusieurs véhicules, merci de ne pas monopoliser plusieurs places en centre-bourg et de stationner autant que possible sur la place Charles De Gaulle, située à 2 minutes du point central et 4 minutes de l'Eglise.

Augmenter le nombre de places de stationnement, n'est pas d'actualité et matériellement souvent impossible. L'espace est insuffisant dans les rues du village. Le nombre de véhicules par foyer est plus important que le nombre de places disponibles devant chaque domicile. Il n'y a pas d'autres choix, que de faire quelques pas !

Bien vivre ensemble, c'est vivre dans le respect et la tolérance de ses voisins. Même quand je me gare avec ma voiture je peux avoir une pensée pour faciliter la vie des plus âgés, des familles avec des petits enfants, à mon voisin parti faire ses courses... »

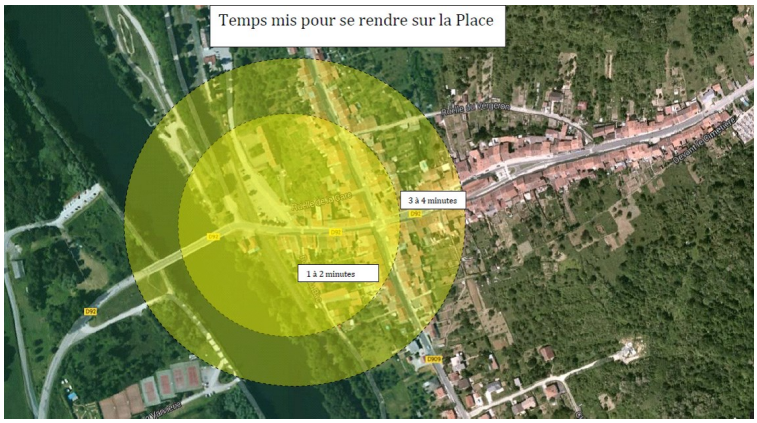

Sécurité routière :

Des Meulsons nous ont fait part de leur mécontentement sur la vitesse, jugée excessive des véhicules routiers qui circulent dans Maron, et des comportements dangereux de certains usagers de la route.

La gendarmerie a été saisie par M^{r} le Maire pour procéder à des contrôles, de vitesse, de taux d'alcoolémie, d'utilisation du téléphone portable, de dépassement dangereux. Inutile de venir contester l'utilité de ces contrôles.

Le conseil municipal tient à rappeler que la vitesse maximale autorisée est de 45 km/h sur les deux routes départementale qui traversent notre commune, par arrêté municipal en date du 30 Janvier 1978, et que le dépassement de véhicule est interdit sur l'ensemble de la commune.

Nous sommes nombreux à nous interroger pourquoi, des «dos d'ânes » ou chicanes ne sont pas installés sur la D909 et D92, la réponse est claire: ces routes sont des routes départementales et la municipalité n'est pas compétente pour cette prise de décision d'implantation de tels équipements..

Michel VINCK. Xavier CLEMENT

La bibliothèque de Maron

- *CONTES*
- *LECTURES*
- *ATELIERS*

RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE MARON

médiathèque en réseau de la CCMM
permanences :Mardi16h30-18(horaire modifié)
Vendredi 17h30-19h
Samedi 10h30-12h

Heure du conte à 11h le **samedi 4 octobre**
« Histoires de Bêtises pour enfants gourmands »

Dans le cadre de la 41ème édition du festival Nancy Jazz Pulsations (du 08 au 18 octobre) et en partenariat avec la médiathèque départementale de Meurthe et Moselle, les médiathèques en réseau vous proposent une animations musicale à destination du jeune public .

Tambour battant à 15h le **mercredi 8 octobre**
Cette animation interactive fera découvrir aux enfants l'univers du rythme et particulièrement de la batterie ; Ils pourront rapidement participer et jouer avec l'intervenant sur des musiques spécialement composées pour eux !
Dès 4 ans
Réservation conseillée auprès de la Filoche (03 83 50 56 60).

Coup de cœur café à partir de 9h30 le **samedi 11 octobre .**
Rendez vous incontournable pour partager vos lectures.

Soirée Halloween, **vendredi 31 octobre**
18/19h: espace enfants par petits groupes, sur le chemin de la collecte des friandises .

20H30 : soirée pré-ados.

NB : Retrouvez le programme complet de LA FILOCHE sur www.la-filoche.fr

Claude SAUNDERS

Tour de France

A l'instar des quelques mots d'affection « Merci Papa », encore visibles sur la chaussée devant le domicile de Pascal Lance, tracés par ses enfants, Nous aussi, habitants de Maron, pouvons dire « Merci Pascal »… d'avoir réussi l'exploit de faire repasser, 9 ans après 2005, le Tour de France à Maron.
Personne n'y croyait et l'enthousiasme face à cette nouvelle a eu du mal à s'exprimer mais peu à peu un engouement a gagné la population et son investissement a été à la hauteur de l'événement.

Une préparation fébrile

C'est fin février 2014 que quelques supporters de la « Grande boucle » se sont retrouvés en mairie, pour la première fois, pour prévoir des animations pour le village. Les associations n'étaient pas en reste : l'AFR, le Comité des fêtes, le club de pétanque, le club alpin, l'Avenir cycliste de Villers les Nancy mais aussi des représentants de la CCMM et de la Mairie. La présence de Pascal Lance, ancien coureur cycliste, habitant Maron a boosté le groupe et les premières idées ont fusé : la ludothèque de la Filoche (médiathèque CCMM) proposa des jeux sur le cyclisme, le Club alpin reconduisit son initiative de faire apposer une banderole d'accueil aux coureurs sur les falaises d'escalade, l'AFR suggéra d'imprimer des tee-shirts faisant écho au Tour et la mairie s'engagea à renforcer le fleurissement du village, invitant les habitants à en faire autant avec leurs maisons.

Le décor se met en place

Cette suggestion alla bien au-delà de cette attente puisque peu à peu les rues et les façades se garnirent de fleurs tandis que certains habitants choisirent d'autres ornements pour saluer le passage du Tour, en particulier des vieux vélos parés pour l'occasion. Personne n'a manqué de remarquer les vélos jaunes installés derrière l'église et à l'entrée de Maron par Michel LOISEAU qui furent du plus bel effet. Ils allèrent subsister tout l'été ! Ca et là, d'autres cycles ressortis des greniers, repeints en jaune, bleu-blanc-rouge ou truffés de cocardes tricolores s'étalèrent aux fenêtres ; l'atelier bois du « Bélier meulson » avait même réussi la prouesse de réaliser un vélo géant en bois peint qui trôna à l'entrée de Maron, côté arrivée des coureurs.
La bonne volonté et l'enthousiasme des habitants se sont aussi manifestés de bien d'autres façons ! Ainsi, le restaurant « le Caroloup » alloua la somme de 200 € pour l'occasion et réalisa une pancarte d'accueil du Tour de France qui trôna au Point central. Maxime JOYER de l'AFR confectionna une pancarte arborant le logo ornant les tee-shirts du jour, à savoir un escargot stylisé sur un vélo ; cette pancarte accompagna le grand vélo en bois à l'une des entrées de Maron. La pension canine gérée par Mr et Mme PATTYN des Fonds de Monvaux, première habitation de Maron rencontrée par les coureurs, prit beaucoup de soin à décorer le site et fournit des ballons jaunes à l'effigie du Tour de France qui ornèrent nombre de maisons du village. Des drapeaux français, voire d'autres nationalités, de multiples maillots du Tour et des escargots, emblèmes du village, disposés çà et là, complétèrent ce décor pas ordinaire.

Pendant les quelques jours précédant le Tour, ce fut un branle-bas de combat incessant. Thierry BARATEAU, 1er adjoint, déclaré coordonnateur des différentes actions, s'efforça d'accompagner tous les projets. Ainsi, donna t-il le départ du Pré-Tour qui eu lieu le samedi précédent. Cette manifestation emporta peu de succès en raison, peut être, d'une communication trop limitée ; néanmoins, les participants affichant leurs beaux tee-shirts du Tour s'élancèrent joyeusement à travers les villages environnants.
Une opération, initiée par le Conseil Général, la réfection de la rue de Toul en 2 jours, failli mettre à mal la bonne ambiance régnant dans le village. La gêne occasionnée aux habitants fit vite place à la satisfaction d'avoir un beau revêtement, propice au passage des coureurs et qui subsistera pour le village.

La grande Boucle à Maron 11 juillet 2014

Enfin, le « Grand jour » arriva ! La plupart des habitants arboraient, sinon, les tee-shirts du Tour et la casquette assortie, une tenue rappelant les couleurs du Tour, en particulier celles des différents maillots des champions : jaune, blanc, vert, et à pois rouge et blanc ou carrément du bleu-blanc-rouge pour honorer cet important événement français, voire international, qu'est le Tour de France.
Ils avaient aussi, tôt ce matin, mis la dernière touche à la décoration de leur maison, installant les dernières fleurs ou apparats devant témoigner de leur passion pour l'événement : vélos, ribambelle de tee-shirts, ballons jaunes à la couleur du Tour…ou même, tourtes lorraines fabriquées à l'effigie du Tour !
De bonne heure, les rues, empruntées par les coureurs se vidèrent peu à peu de leurs voitures ; la gendarmerie incitant les derniers récalcitrants à venir les garer sur la place Charles de Gaulle ou sur les bords de la Moselle.
Les 2 rues en question, celle de Toul et de Nancy, furent aussitôt envahies par les habitants, bien décidés à s'installer en bordure pour savourer pleinement le passage de la « Grande Boucle » mais aussi pour pique-niquer avec famille et amis invités pour l'occasion. Un stand restauration-buvette, animé par le Comité des fêtes, était là pour satisfaire tous les appétits, complété par un poste de pâtisseries, installé vers l'église.
Bientôt, il fut un peu difficile de circuler sur les trottoirs, en particulier au point central, vite protégé par des barrières métalliques.
Des rues, retentissaient clameurs, sifflets, interpellations, cris de joie des habitants, impatients de voir défiler les coureurs. En plus, un concert proposé par une équipe constituée d'élèves de l'école de musique E3M et de musiciens amateurs se tenait sur le parvis de l'église
Après le repas de midi, un grand nombre de spectateurs gagna la côte de Maron et ses hauteurs où depuis quelques jours stationnaient de multiples camping-cars de toutes nationalités. Enfin vers 14 h, la Caravane fut annoncée ! L'effervescence fut alors à son comble dans tout le village. Les enfants, venus jouer à la bibliothèque à des jeux de société grandeur nature sur le cyclisme, stoppèrent leur activité pour se mettre aux aguets. D'autres enfants des villages voisins et du centre aéré firent de même. Tout le monde repéra sa place pour mieux profiter du spectacle et c'est devant un public nombreux et exubérant que les véhicules hétéroclites composant la Caravane défilèrent, distribuant petits objets ou friandises.
Soudain, l'hélicoptère bien reconnaissable transportant Jean-Paul OLLIVIER (dit «Pollo la Science ») survola le village. Les gens savaient que les coureurs n'allaient pas tarder. Ils arrivèrent enfin, passant en trombe dans la rue de Toul, négociant à toute allure le virage du point central mais ils commencèrent à ralentir l'allure dés la montée, pour la plus grande joie des habitants disposés le long de la rue de Nancy. Cela dura moins de 10 minutes ! Le Tour était passé…Un moment de nostalgie s'empara des habitants mais ils furent bientôt tirés de ce moment d'accalmie par les innombrables véhicules qui tentaient de sortir de Maron.

Qu'à cela ne tienne ! Pour ses habitants, Maron avait reçu le Tour de France ! Et comme a dit Jean-Paul OLLIVIER : « Lorsque le Tour a foulé une ville, un village, un lieu, il entre dans l'histoire »

Edith MUNIER

La réforme des rythmes scolaires sur le regroupement scolaire Maron Sexey

La réforme du rythme scolaire en maternelle et primaire n'est pas une nouveauté :

Avant 2008 les élèves allaient 4jours ½ de classe par semaine. La demi-journée de classe se déroulait le samedi matin. Inconvénients : la semaine était longue pour les enfants, avec un fort taux d'absentéisme les samedis matins particulièrement en maternelle, et sur les weekends prolongés.
Par ailleurs, quelques communes expérimentaient déjà une semaine à 4 jours de classe comme Epinal, Laxou. Ces expériences donnèrent satisfaction aux parents, enseignants et enfants.
En 2008, le ministre de l'Education Nationale Xavier DARCOS, supprime la demi-journée du samedi pour alléger la semaine d'enseignement. C'est le passage à la semaine de 4 jours, expérimentée comme indiqué ci-dessus.
En 2013, le ministre de l'Education Nationale, Vincent PEILLON, propose de revenir à la semaine de 9 demi-journées de classe, de rallonger la période d'enseignement du matin plus favorable à l'apprentissage et souhaite raccourcir la durée d'enseignement par journée. Ce qui impose aux communes de créer des temps d'activités périscolaires (TAP) dans la journée.

Au niveau local, le syndicat intercommunal scolaire (SIS) MARON / SEXEY qui gère au nom des deux communes les écoles primaire et maternelle, demande à l'inspection dès le printemps 2013 le report de la réforme de septembre 2013 à septembre 2014.
Commence alors une longue période de concertations, de réunions de travail associant, parents d'élèves élus au conseil d'école, enseignants, l'Inspection Académique représentée par l'Inspecteur de la circonscription de Villers-lès-Nancy et son conseiller pédagogique, l'association en charge de la cantine - garderie (le Bélier Meulson) et les élus. Il faut définir ensemble les nouveaux horaires scolaires, en prenant en compte les particularités locales du regroupement scolaire, du ramassage scolaire organisé par le conseil général, de la disponibilité et des capacités des locaux sur les communes à accueillir les activités périscolaires. La décision du SIS, des enseignants, des parents d'élèves, se porte sur les rythmes scolaires version 2013. Ils définissent ensembles les nouveaux horaires. Nouveaux horaires validés par l'Education Nationale qui valide le choix de tous, de faire commencer les enfants plus tard les matins, tout en faisant 1/2 heure de cours supplémentaire sur la matinée.

Cette réforme, totalement gratuite pour les familles, a cependant un coût:
8500€ pour la maternelle, 18000€ pour l'élémentaire : répartie de la façon suivante :
40% pour Sexey et 60% pour Maron. Les subventions de l'état seront de 7000€., celles de la CAF encore imprécises.

Les horaires définis sont pour l'école de Sexey aux Forges :
Enseignement lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30/12h00 et 14h15/16h15 TAP : 13h20 à 14h05
Enseignement le mercredi : 8h15/10h15 TAP : 10h15 à 11h30

Les horaires définis sont pour l'école de Maron :
Enseignement lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45/11h45 et 13h45/16h00 TAP : 13h15 à 13h45
Enseignement mercredi : 8h45/11h45

Les associations en charge de réaliser les TAP sont la MJC Lorraine pour le mercredi matin en Primaire et le Bélier Meulson sur les pauses méridiennes des lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Michel VINCK

C'est la rentrée !

Mardi 2 septembre 2014, c'est par un beau matin ensoleillé que la rentrée des classes s'est déroulée à Maron.

53 élèves de Sexey aux Forges et Maron répartis sur 2 classes, ont été accueillis par Mmes Wenger directrice et Besozzi , aidées des ATSEM Véronique et Magalie. Pas de pleurs même pour les plus petits. Tout le monde était au courant des nouveaux horaires. Les plus inquiets auront été les parents, mais tout s'est parfaitement passé.

Quant aux plus grands, scolarisés sur Sexey aux Forges et plus habitués aux rentrées des classes, ils n'ont eu aucun souci à retrouver leurs marques.

Michel VINCK

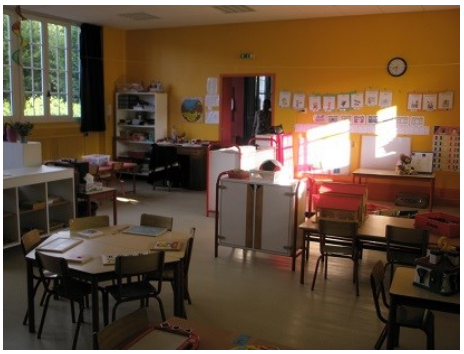

Le Bélier Meulson fait sa rentrée

Une rentrée sous le signe du changement pour le Bélier Meulson et ses adhérents : nouveaux horaires, TAP-TAM, nouveaux ateliers et nouvelle gestion administrative.
De la **réforme des rythmes scolaires** sont nés :

- Les temps d'activités périscolaires (TAP), organisés par l'Association Bélier-Meulson pour les enfants scolarisés à Maron mais sous la responsabilité des Mairies qui les financent, d'où gratuité pour les parents. Chaque jour hormis le mercredi, les enfants de l'école de Maron sont accueillis de 13h15 à 13h45 à l'école de Maron.

- Les temps d'activités méridiens (TAM), organisés par l'Association Bélier-Meulson, financés par les communes et par le Bélier-Meulson, donc gratuité également pour les parents. Chaque jour hormis le mercredi, les enfants de l'école primaire de Sexey-aux-Forges sont accueillis de 13h20 à 14H05 à la salle polyvalente de Maron.

Ces nouveaux temps d'accueil permettent aux enfants de découvrir, dès la rentrée, de nouvelles activités : ping-pong, théâtre, cirque, porcelaine froide, conte, cuisine... L'équipe d'animation met tout en œuvre pour que ces moments d'échange soient une réelle occasion de développement et de découverte pour les enfants.

L'Association Bélier-Meulson s'informatise !

Bientôt, les parents pourront inscrire les enfants à la cantine, à la garderie, aux mercredis récréatifs, aux ACM et camp, directement de chez eux. Le logiciel est testé sur septembre. Si tout se passe comme nous le souhaitons, ce nouveau mode de fonctionnement sera opérationnel dès octobre.
Un grand merci aux secrétaires de Mairies et à Madame GENOT et Mme SIEGEL-MANCA préposées à la Poste de Maron et de Sexey aux Forges pour leur participation à la vie de l'association !

Pour vous informer et vous familiariser avec cette nouvelle organisation, une réunion aura lieu le

18 septembre à 20h30
École maternelle de Maron

Nous vous rappelons que les horaires, menus de la cantine, programmes des mercredis récréatifs, tarifs, … sont publiés sur le site de la mairie, rubrique « Associations » ou « Ecole / Périscolaire ».

Emilie MARI
Présidente de l'Association Bélier Meulson

ELECTRICITE

En France la distribution d'électricité est un service public qui relève des compétences des collectivités locales. Celles-ci sont propriétaires du réseau de distribution, mais elles confient la gestion à ERDF qui remplit les missions de services publics liées à la distribution de l'électricité.

- La continuité et la qualité de la desserte
- L'accès non discriminatoire au réseau

A ce titre ERDF :

- Assure le dépannage du réseau
- Participe à l'aménagement du territoire
- Préserve l'environnement en réduisant l'impact de ses activités sur le milieu naturel
- Prend part à la solidarité nationale, lutte contre l'exclusion sociale et contribue au développement de l'emploi.

Quelques renseignements et obligations :
Vous souhaitez :

♦ Vous raccorder au réseau:

Par internet : https://connect-racco.erdfdistribution.fr ou par téléphone au **09 69 32 18 49**

♦ Signaler une **panne de réseau** ou un **câble tombé à terre** :

ERDF met un numéro d'appel pour les particuliers : **09 726 750 54.**
Prudence si un câble est au sol : éloignez-vous, faites éloigner les personnes pour éviter tout accident.
Obligations : élaguer les arbres situés à moins de 2 mètres des câbles d'ERDF en agglomération.

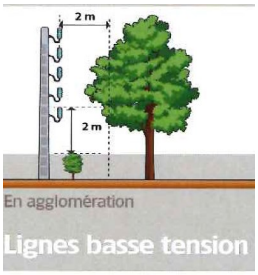

Dans le cas d'un arbre sur le domaine privé à proximité d'une ligne d'alimentation publique, son élagage est à la charge du propriétaire de l'arbre et sa responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de chute, si cela occasionne des dégâts matériels et/ou humains. Pour cela il faut faire intervenir des professionnels avec une formation technique reconnue, qui doivent demander à ERDF une DICT : demande d'intervention de commencement de travaux.

Michel VINCK

Restauration du lavoir

A vous tous, habitants de Maron, qui avez soutenu et soutenez la restauration du lavoir, quelques nouvelles.
Le lavoir a été remis en état les dimanches matin de 2004 à 2010 par une équipe de bénévoles en association : « les amis du lavoir », avec le soutien financier et chaleureux de nombre d'entre vous et l'aide de la municipalité.
Aujourd'hui une restauration provisoire s'impose. Elle a débuté le 15 août par un repérage des dégradations à réparer : dégradations naturelles dues au temps (la pierre vieillit, les joints s'altèrent, des fissures se créent …etc), dégradations dues à quelques violences faites aux matériaux (les bondes, canalisations pour évacuer le trop plein ont été un peu brutalisées, remplies de cailloux…). Les travaux ont commencé ces dimanches derniers, par le nettoyage des bacs, pause de barres transversales avec scellement au plomb, coffrage des deux grandes vasques, grattage et remplissage de toutes les fissures, un joli travail bientôt visible. De plus nous avons dû requérir le travail d'un métallier pour réparer les bondes et les fermer à l'intrusion de cailloux, pour une facture de180 euros.
Nous avons affiché sur deux piliers du lavoir un texte pour rappeler à ceux qui y trouvent accueil, lieu de rencontre, et refuge, que ce lieu a une histoire et que le lavoir nous est cher. Pour que cet espace reste en l'état, propre et accueillant, nous invitons chacun à porter une attention sur notre patrimoine. Ce lieu fait partie de la vie du village et est le creuset de liens à vivifier.

Marie-Odile Caurel

Régie de télédistribution

NOUVELLES CHAINES

Depuis le jeudi 14 juin 2014, de nouvelles chaînes de télévision ont été installées sur le réseau de télédistribution. Elles viennent compléter les 26 chaînes de la TNT déjà en fonction. Vous pourrez en faisant une nouvelle ''mémorisation'' retrouver ces chaînes supplémentaires :

- canal 31 : FRANCE 24
- canal 32 : TV5 MONDE
- canal 33 : EURONEWS
- canal 34 : EUROSPORT en Allemand
- canal 101 : VOSGES TV
- canal 102 : TV MONT BLANC
- canal 103 : ETB1 (souvent codée)
- canal 104 : KTO

Nous vous rappelons que du canal 801 au canal 817, **17 chaînes de radios** sont disponibles.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 6 conseillers municipaux et de 3 habitants désignés par le Conseil Municipal, le nouveau Conseil d'Administration de la Régie Municipale de Télédistribution de Maron a été mis en place le jeudi 17 avril 2014.

Membres du Conseil Municipal *: Aline BERNARD, Xavier CLEMENT, Aldo DE ZAN, Jean-François DRUET, Christophe GERARD, Michel VINCK*
Membres extérieurs : *Edmond GARBO, Martine GARBO, Alexandre SIMON*

Président : Edmond GARBO
Vice-président : Michel VINCK
Directeur : Poste vacant
Secrétaire : Martine GARBO
Secrétaire adjoint : Christophe GERARD
Régisseur : Martine GARBO
Régisseur adjoint : Xavier CLEMENT
Trésorier comptable : Monsieur ROY (Trésorier au Trésor Public)

Les membres du Conseil sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le fonctionnement et les services de la Régie. N'hésitez pas à les solliciter en cas de besoin !

CONTACT ET RENSEIGNEMENT

Pour contacter la régie de télédistribution, envoyez un mail à : regie-television@mairie-maron.fr ou téléphonez au **07 85 18 83 93** ou à la mairie de Maron aux heures d'ouverture au : 03 83 47 26 23 Vous pouvez également vous adresser aux membres du Conseil d'Administration de la Régie.

N'oubliez pas de consulter le site de la mairie www.mairie-maron.fr rubrique Régie de Télévision.

Edmond GARBO
Président de la Régie de télédistribution

Mots croisés

Horizontalement
3. Mode de gestion de la télé à Maron
5. synonyme de bois de chauffage, bois de feu
7. Le plateau et notre eau en contiennent
9. Pédagogique à côté de l'école
12. Animal qui à Maron entre autres choses, garde les enfants et gère la cantine
13. Elles étaient nombreuses à Maron avant la crise du phylloxéra
14. Elle est limitée à 45km/h à Maron
16. Avec le Madon, ils forment le nom de la communauté de communes
17. A Maron, elle a une longueur de 3.7 kilomètres et une pente moyenne de 4.8 %
18. Elément de patrimoine au centre du village, si beau grâce à ses amis
19. On l'exploitait notamment grâce aux galeries de Neuves-Maisons à Maron

Verticalement
1. 15 rue de Toul
2. Vente de rue un dimanche de septembre
4. Elle est devenue une salle polyvalente
6. Ecrin vert et paradis des chasseurs
7. Sport à l'honneur à Maron le 11 juillet
8. Se racontent au 15 rue de Toul et une fois par an sur la Moselle
10. Prochaines élections
11. Entre Sexey-aux-Forges et Maron
15. "S" de CCAS

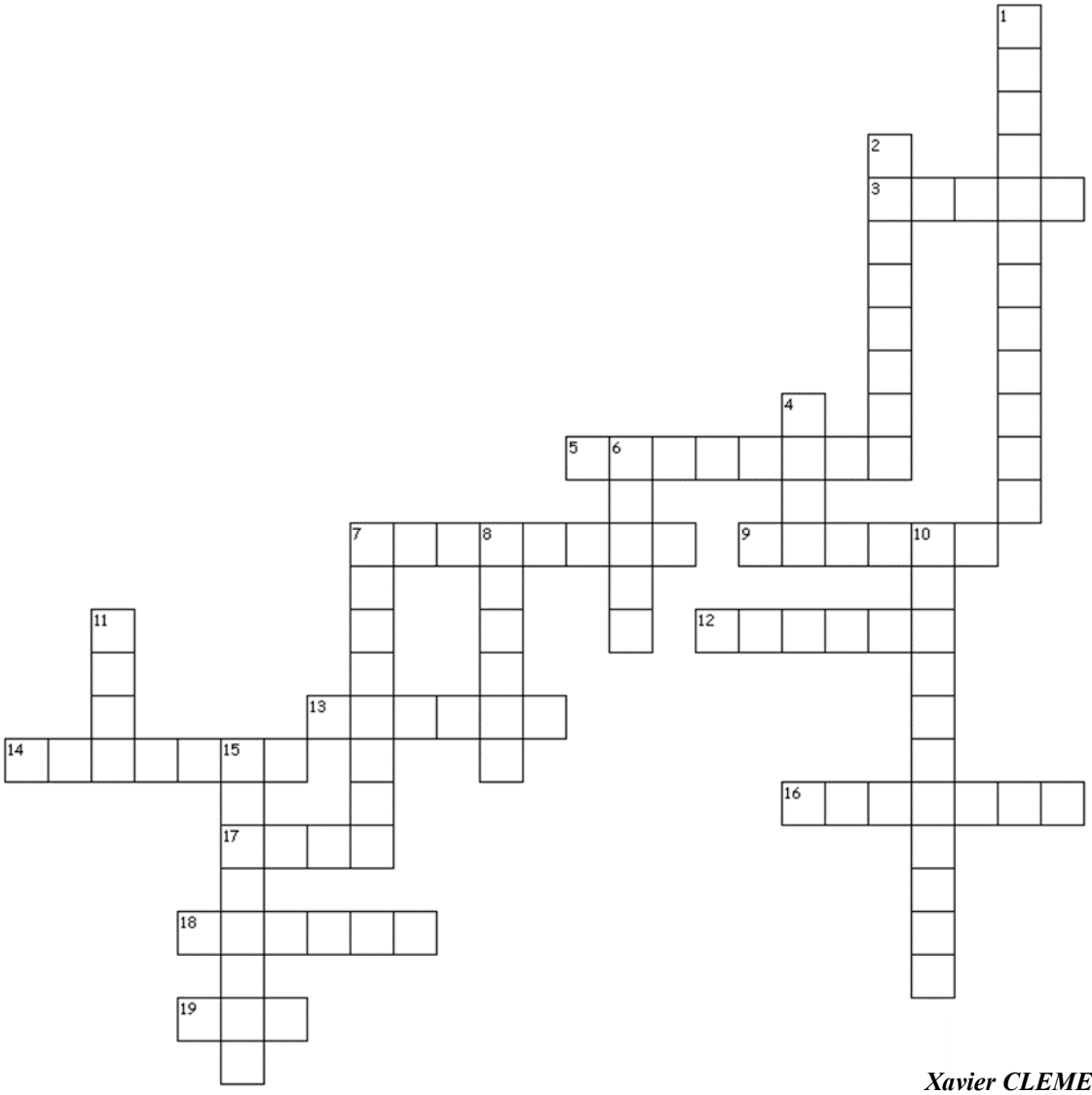

Xavier CLEMENT

Solutions
Horizontalement
3. Régie 5. Affouage 7. Calcaire 9. Verger 12. bélier 13. vignes 14. vitesse 16. Moselle 17. côte 18. lavoir 19. fer
Verticalement
1. bibliothèque 2. brocante 4. gare 6. forêt 7. cyclisme 8. contes 10. européennes 11. pont 15. sociales

Vaccination Anti-Grippale

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner en Mairie sont priées de déposer leur prise en charge du vaccin antigrippal (feuille entière) avant le vendredi 10 octobre 2014 au secrétariat de la Mairie.

La vaccination sera effectuée par le Docteur MAUFFROY
le mercredi 15 octobre 2014 à 9h30
à la Mairie

Transport T'MM : Transport en Moselle et Madon

Les nouvelles fiches horaires sont consultables sur le site cc-mosellemadon.fr
et disponibles à la Mairie.

Transport TED : Sexey-Aux-Forges / Nancy

Les fiches horaires du réseau Ted' pour cette rentrée scolaire 2014 / 2015 sont disponibles

sur le site internet : **www.ted.cg54.fr**

RAPPEL : Calendrier 2014 de ramassage des sacs jaunes

SEPTEMBRE	12 – 26
OCTOBRE	10 – 24
NOVEMBRE	07 – 21
DECEMBRE	05 – 19

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN

Comité de rédaction : Florence AUDUREAU - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET
Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK

Photos : ***Edith MUNIER - Jean-Marie BUTIN - Edmond GARBO***
« Vous pouvez retrouver toutes les Dépêches Meulsonnes sur www.mairie-maron.fr »